

**COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN**

 Marigot, le 29 mai 2020

**CABINET DE LA PRESIDENTE**

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**Objet : communiqué de presse**

SAISON CYCLONIQUE

# Personnes âgées et isolées, à mobilité réduite ou handicapées, faites-vous recenser auprès de la Collectivité

Dans le cadre de la préparation de la saison cyclonique, nous sommes tenus d’instituer un registre nominatif des personnes âgées et isolées et des personnes à mobilité réduite ou handicapées, dont la finalité exclusive est de permettre une intervention ciblée auprès de ces personnes en cas de phénomène cyclonique.

**Les personnes concernées sont :**

* Les personnes de 60 ans et plus résidant seules
* Les personnes reconnues inaptes au travail
* Les personnes handicapées

Les informations contenues dans ce fichier sont relatives aux nom et prénom, à la date de naissance, à l’adresse et au numéro de téléphone.

La confidentialité des données est assurée par le secret professionnel qui lie les agents de la Collectivité désignés pour enregistrer et traiter ces données. La radiation de ce fichier se fait à tout moment sur simple demande.

L’inscription sur le fichier peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal ou, éventuellement, par écrit.

**Inscrivez-vous auprès du Pôle Solidarité & Familles, 5 rue Léopold Mingau à Concordia,**

**0590 87 61 99.**